

Demande de protection: désignation administrateur (art. 492/1, § 1-3 C.C.)

Résumé

Personne à protéger

Jean Claude [REDACTED]

Nature de la protection

Concerne ses biens

Condition: permanent

Incapacité: totale

Parties du dossier

Parties requérante

Centre Public d'Action Sociale d'Etterbeek (Autre
forme juridique)

Institutions

Centre Public d'Action Sociale d'Etterbeek (Autre
forme juridique)

Personnes proches

Ivan [REDACTED] (Autre)

Administrateur(s) proposé(s) des biens

Pas de préférence

Personne de confiance de préférence

Ivan [REDACTED] (Autre)

Tribunal

Justice de paix du canton d' Etterbeek

rue de L'Etang 4

1040 Etterbeek

02 627 08 60

de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

La langue dans laquelle la procédure va se dérouler est le Français

Paiement

Montant à payer: € 24

Mode de paiement: Virement

Numéro de compte bancaire: IBAN BE95 6792 0088 3158

nr BIC: PCHQBEBB

Libre communication: Demande de Jean Claude HUNIN

Contenu de la demande**Partie(s) requérante(s)****Centre Public d'Action Sociale d'Etterbeek**

Déposant: Arnaud Van Praet
 Forme juridique: Autre forme juridique
 Numéro d'entreprise BCE: 0212347252
 Unité d'établissement: 2159075389
 Adresse: Rue Beckers 4
 1040 Etterbeek
 Belgique
 Numéro de téléphone:
 Numéro de GSM:
 Adresse e-mail: arnaud.vanpraet@cpas-etterbeek.brussels

La personne qui introduit la demande confirme qu'elle est habilitée par la loi, les statuts ou un mandat spécial à introduire la requête au nom de l'organisation et à représenter l'organisation en justice: **Oui**

Personne à protéger**Jean Claude I**

Date de naissance: **[REDACTED]**
 Etat civil: célibataire
 Adresse de domicile: Rue Baron Lambert 40 / 104A
 Fondation Jourdan
 1040 Etterbeek
 Belgique
 Adresse de résidence: L'adresse de résidence est la même que l'adresse de domicile
 Numéro de téléphone:
 Numéro de gsm:
 Adresse e-mail:
 La personne à protéger a-t-elle un avocat? **Non**
 Remarques: Monsieur est résident au sein de la Fondation Jourdan.

Tribunal

Justice de paix du canton d' Etterbeek
 rue de L'Etang 4
 1040 Etterbeek
 02 627 08 60
 de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

La langue dans laquelle la procédure va se dérouler est le Français.

La personne à protéger peut-elle se déplacer vers cette justice de paix? **Non.**

Objet de la demande

Le requérant estime que la personne à protéger est incapable sans assistance ou autre mesure de protection judiciaire de gérer ses intérêts: en ce qui concerne ses biens.

L'état de la personne à protéger en ce qui concerne ses biens est: **permanent**.

Son incapacité en ce qui concerne ses biens est: **totale**.

Vous pouvez indiquer ci-dessous ce que la personne à protéger n'est pas capable de faire selon vous au niveau de la gestion de ses biens :

- aliéner ses biens
- contracter un emprunt
- donner ses biens en gage ou de les hypothéquer ainsi qu'autoriser la radiation d'une inscription hypothécaire, avec ou sans quittance, et d'une transcription d'une ordonnance de saisie-exécution sans paiement
- consentir un bail à ferme, un bail commercial ou un bail à loyer
- renoncer à une succession ou à un legs universel ou à titre universel ou l'accepter
- accepter une donation ou un legs à titre particulier
- ester en justice en demandant ou en défendant
- conclure un pacte d'indivision
- acheter un bien immeuble
- transiger ou conclure une convention d'arbitrage
- continuer un commerce
- acquiescer à une demande relative à des droits immobiliers
- disposer par donation entre vifs à l'exception des cadeaux d'usage proportionnels au patrimoine
- choix ou modification d'un régime matrimonial
- conclure ou modifier une convention de cohabitation légale
- rédiger ou révoquer un testament
- poser des actes de gestion journalière, notamment les actes relatifs à la gestion des comptes quel que soit leur montant
- exercer l'administration légale des biens du mineur visé au livre Ier, titre IX du code civil
- de conclure un pacte successoral autorisé par la loi
- d'exercer ses droits et obligations en matière fiscale et sociale
- de contracter des dettes périodiques

Les raisons de la demande: Monsieur est incapable de se déplacer pour effectuer ses tâches administratives étant donné son état physique et ses problèmes de santé importants. Monsieur a des problèmes cognitifs importants qui l'empêchent de gérer seul son patrimoine.

La nature et la composition des biens à gérer: Pension.

Avez-vous des suggestions concernant la nature et la portée des mesures de protection:

Décrivez brièvement les conditions de vie familiale, morale et matérielle (dont la connaissance peut être utile au Juge de paix): Monsieur est seul et n'a pas d'enfant. Son seul contact est son voisin Monsieur Ivan [REDACTED].

Existe-t-il une protection extrajudiciaire sur la personne à protéger? **Non.**

Existe-t-il une déclaration de préférence préalable par rapport à un administrateur ou une personne de confiance? **Je ne sais pas.**

Personnes proches

Ivan [REDACTED]

Année de naissance: [REDACTED]

Parenté/Relation: **Autre**

Adresse de domicile: Rue [REDACTED]
1040 Etterbeek
Belgique

Adresse de résidence: **L'adresse de résidence est la même que l'adresse de domicile**

Numéro de téléphone:

Numéro de gsm:

Adresse e-mail:

Remarques: **Voisin de la personne à protéger.**

Institutions

Si la personne à protéger est suivie par un service médical et/ou social, vous pouvez ajouter ce service ici.

Centre Public d'Action Sociale d'Etterbeek

Déposant: **Arnaud Van Praet**
Forme juridique: **Autre forme juridique**
Numéro d'entreprise BCE: **0212347252**
Unité d'établissement: **2159075389**
Adresse: **Rue Beckers 4**
1040 Etterbeek
Belgique

Numéro de téléphone:
Numéro de GSM:
Adresse e-mail: **arnaud.vanpraet@cpas-etterbeek.brussels**

Si une fondation d'utilité publique dispose d'un comité statutaire chargé de la prise en charge de la personne à protéger, vous pouvez ajouter cette fondation d'utilité publique ici.

Aucune

Si la la personne à protéger est prise en charge par une fondation privée dédiée exclusivement à la personne à protéger, vous pouvez ajouter cette fondation privée ici.

Aucune

Administrateur(s) proposé(s)

Y a-t-il une préférence pour un administrateur par rapport aux biens? Non, pas de préférence.

Personne de confiance de préférence

Y a-t-il une préférence pour une personne de confiance pour la personne à protéger? Oui.

Ivan M. [REDACTED]

Année de naissance: [REDACTED]

Parenté/Relation: Autre

Adresse de domicile: [REDACTED]

1040 Etterbeek

Belgique

Adresse de résidence: L'adresse de résidence est la même que l'adresse de domicile

Numéro de téléphone:

Numéro de gsm:

Adresse e-mail:

Remarques: Voisin de la personne à protéger.

Certificat médical

1er - Copy24021314490.pdf

Pièces supplémentaires

Paiement

Toutes les parties requérantes bénéficient d'une aide juridique de deuxième ligne ou de l'assistance judiciaire? Non.

Montant à payer: 24,00 €.

Mode de paiement: Virement.

Après avoir soumis la demande, veuillez effectuer un virement avec les informations suivantes:

Numéro de compte bancaire: IBAN BE95 6792 0088 3158

nr BIC: BPOTBEB1

Libre communication: Demande de Jean Claude HUNIN

Après le dépôt de la requête veuillez payer le montant dans les 8 jours sur le numéro de compte bancaire correspondant. Veuillez indiquer les nom et prénom de la personne à protéger dans la communication libre du virement.

Administr.

Administr.

Confirmation

Votre formulaire avec référence 1007002 a été envoyé à 'Justice de paix du canton d' Etterbeek à la date du dimanche 25/02/2024 21h39'.